



REPUBLIQUE DE GUINEE

-----  
*Travail - Justice - Solidarité*  
-----

Conakry, le... 12 APR 2022

MINISTERE DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DES PME

*Le Ministre*

Réf : ...../MCIPME/CAB/ PACCVMG /2022

**Avis d'Appel d'Offres N°001/MCIPME/PACCVMG/2022**

**Nom du pays :** République de Guinée  
**Nom de l'autorité contractante :** Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME  
**Nom du Projet :** Projet d'Appui à la Compétitivité de la Chaîne de Valeur Miel en Guinée  
**Code du projet :** Accord de don n° G-GN-A00-ZZZ-001  
**AOON:** N°001/MCIPME/PACCVMG/2022  
**Mode de Financement :** Budget National de Développement (BND)  
**Intitulé du Marché :** Travaux de construction et équipements d'une miellerie pour la transformation de la cire d'abeille dans la préfecture de Dabola

**Mesdames/Messieurs,**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place (Indépendant, le Souverain, et la République) du 24 février 2022.

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2022, des fonds, afin de financer certaines activités du Projet d'Appui à la Compétitivité de la Chaîne de Valeur Miel en Guinée (PACCVMG), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif **aux travaux de construction et équipements d'une miellerie pour la transformation de la cire d'abeille dans la préfecture de Dabola**. Les Travaux de construction et équipements de la miellerie seront exécutés au niveau de la préfecture de Dabola dans un délai **de quatre (4) mois**.

2. Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdites activités en lot unique.

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME et/ou du Coordinateur de la Cellule d'Exécution du projet et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au Jeudi de 9 heures à 16 heures GMT et vendredi de 9 heures à 13 heures GMT.

Téléphones : (00224) 622 21 16 88 / 622 84 67 25

Courriels : [kabamoustizal@gmail.com](mailto:kabamoustizal@gmail.com) / [kansouman@gmail.com](mailto:kansouman@gmail.com)

5. Les exigences en matière de qualifications sont : *avoir exécuté au moins deux (2) marchés similaires approuvés par des attestations de service fait, la capacité technique et financière nécessaire, la conformité des spécifications techniques aux prescriptions sollicitées.* Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Le présent appel d'offres ne fait pas référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à la Direction Générale de l'Office National de Contrôle de Qualité de Matoto, à compter **du 18 avril 2022 contre un paiement non remboursable d'un million francs guinéens (1 000 000 GNF)**. La méthode de paiement sera par versement aux comptes bancaire ci-après :

- **50% au compte N° 2011 000 136 « Receveur Central du Trésor » ;**
- **30% au compte N° 2011 000 407 de l'ARMP, ouvert à la BCRG ;**
- **20% au compte N°730 805 404 9 du PACCVM, ouvert à l'Ecobank**

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une « Garantie d'offre » pour un montant de **dix millions francs guinéens (10 000 000 GNF)** ou d'un montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

9. Les offres doivent comprendre **une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP** conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

10. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies et une clé USB contenant un exemplaire **à l'adresse de la PRMP au plus tard le 17 mai 2022 à 09 heures 50 minutes.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse : **Ex Ministère du Commerce- Immeuble ENIPRA, 3ème étage, Bureau PRMP, Almamyah, Conakry, le 17 mai 2022 à 10 heures 10 minutes.**

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

12. La législation régissant l'appel d'offres est le Code des marchés publics de la République de Guinée.



**Dr. Bernard GOUMOU**